

SERIE SUR LA FILIERE DES FRUITS ET LEGUMES

17 Mars 2026

**Politiques et réglementations
européennes : quels impacts pour
les chaînes de
valeur des fruits et légumes ?**



Réformes en matière d'emballage et de durabilité environnementale : implications pour le commerce des fruits et légumes frais

1 Ce qui a changé
Plastiques · Recyclabilité · Étiquettes

2 Impact sur le commerce
Par produit, chaîne d'approvisionnement et
opérations

3 Pour les exportateurs
Mesures concrètes

4 Pour les acheteurs
Exigences et responsabilités

5 Mesures clés
Pour le secteur

Ce qui a changé – et ce que cela signifie pour les fruits et légumes frais



Mesures de réduction des plastiques

- Suppression progressive de certains formats de plastique à usage unique pour les fruits et légumes frais vendus en quantités inférieures à 1,5 kg
- Concerne les barquettes, les plateaux, les filets, les petits sachets et les films légers
- Une liste d'exceptions définie à l'échelle de l'UE



Exigences en matière de recyclabilité

- Les emballages doivent respecter un niveau minimal de recyclabilité
- Pression sur les films multicouches et la structure MAP
- Tendance vers les emballages mono-matériaux



Étiquetage et sécurité chimique

- Limites en matière de PFAS pour les emballages en contact avec les aliments
- Autocollants PLU compostables
- Étiquette de tri harmonisée au niveau de l'UE
- Marquage numérique des substances préoccupantes (méthodologie prévue d'ici 2030)

Impact par produit

PRODUIT	EMBALLAGE TYPIQUE	IMPACT DE LA RÉFORME
Tomates, fruits à noyau, avocats	Barquettes de protection en plastique, filets, film rétractable	RESTRICTIONS CONCERNANT LE PLASTIQUE
Raisins, baies, cerises	Films multicouches MAP, barquettes à couvercle	EXIGENCE DE RECYCLABILITÉ
Légumes-feuilles, herbes aromatiques, salades	Sacs multicouches, sachets MAP	EXIGENCES EN MATIÈRE DE RECYCLABILITÉ
Agrumes, oignons, ail	Filets en plastique et sacs en filet < 1,5 kg	RESTRICTIONS CONCERNANT LE PLASTIQUE
Fruits et légumes coupés et prêts à consommer	Barquettes MAP, barquettes scellées	LES DEUX S'APPLIQUENT
Tous les produits frais	Autocollants PLU · revêtements en contact avec les aliments	LIMITES DE PFAS ET ÉTIQUETTES PLU COMPOSTABLES



Impact lié à la distance de la chaîne d'approvisionnement

Les exportateurs s'appuient davantage sur des emballages de protection pour préserver la qualité pendant les longs délais d'expédition.



Coûts et impacts opérationnels

Refonte des emballages · Tests et certification · Nouveaux accords entre fournisseurs et acheteurs



Impact sur l'accès au marché

Les acheteurs exigeront des documents attestant de la recyclabilité, des tests PFAS et la traçabilité. Le non-respect de ces exigences risque d'entraîner le retrait de la liste.

Ce que les exportateurs doivent faire

1



Comprendre l'empreinte de vos emballages

- Répertorier tous les formats de tous les produits exportés vers l'UE
- Identifier les plastiques, les films multicouches, les revêtements et les adhésifs
- Signaler les formats susceptibles de ne pas respecter les règles du PPWR

2



Renforcez la documentation relative à la conformité

- Conserver les rapports d'essai et les certificats relatifs aux PFAS
- Tenir à jour les spécifications d'emballage et les dossiers techniques
- Assurer la traçabilité complète des matériaux et des fournisseurs

3



Repenser rapidement les formats à haut risque

- Privilégier les plastiques légers et les films multicouches
- Opter pour des structures mono-matériau recyclables
- Remplacer les étiquettes PLU non compostables

4



Collaborez dès le début avec les acheteurs européens

- Partager de manière proactive les spécifications d'emballage et les résultats d'audit
- S'accorder sur les formats acceptables et les délais de transition
- Discuter du partage des coûts liés à la refonte, aux tests et à la certification

Ce que les acheteurs doivent faire



Mettre à jour les informations sur les fournisseurs

Exigences

Intégrer les critères de recyclabilité

dans les normes d'approvisionnement et les codes de conduite

Inclure les limites relatives aux PFAS et les règles concernant les autocollants PLU compostables

en tant que clauses contractuelles

Demander aux fournisseurs la documentation complète relative aux emballages

spécifications, rapports d'essai, déclaration de conformité



Soutenir les fournisseurs tout au long de la transition

Fournir des spécifications claires et des conseils techniques

sur les formats acceptables et les alternatives de matériaux

Réaliser des essais conjoints

pour tester ensemble de nouveaux matériaux ou formats



Gérer la conformité Risque

Vérifier que l'emballage

aux règles européennes en matière de recyclabilité et d'étiquetage

Intégrer la conformité des emballages dans les contrats et les procédures d'intégration

faire de la conformité au PPWR une condition

Trois mesures mesures

pour le secteur

1



Rendre les emballages visibles

Transparence totale sur les matériaux, les structures et la conformité

2



Repenser en priorité les formats à haut risque

Plastiques légers, films multicouches, étiquettes PLU

3



Renforcer la collaboration entre acheteurs et fournisseurs

Partage des données, des calendriers et des investissements



Merci



FRUIT AND VEGETABLES SCHEME



*Cette série d'événements est organisée par la Direction des échanges et de l'agriculture de l'OCDE (OECD Fruit and Vegetables Scheme) et le COLEAD.
Cet événement a été organisé dans le cadre du programme Fit For Market Plus (FFM+), mis en œuvre par le COLEAD dans le cadre de la coopération au développement entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) et l'Union européenne*